Vol. XXXVIII Saint-Boniface, Manitoba, 3 Mars 1909. No. 17

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis 1.50
[illegible] 2.00

TARIF DES ANNONCES
[illegible] .... 12 cents
[illegible] 6

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada et les Etats-Unis) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 milles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

Compagnie Generale Transatlantique

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m. * Paquebots à deux hélices.

TRAVERSÉE RAPIDE

La Bretagne	11 mars
*La Provence	18 "
*La Savoie	25 "
*La Touraine	1 avril
*La Lorraine	8 "
*La Provence	15 "

Pour informations s'adresser à :

ALLOWAY & CHAMPION
Représentants spéciaux
362 et 667 Main Street, Winnipeg.

ou à tout agent de Compagnie de chemin de fer.

Derniere semaine de la grande Vente d'Ecoulement

A la Maison Blanche

APERÇU DE QUELQUES-UNES DE NOS GRANDES OCCASIONS

Pardessus d'hiver pour hommes, rég. $9 à $10 laissés à $6.00
Habillements pour hommes, rég $9 à $10 pour $6.00
Habillements pour garçons, 3 morceaux, rég. $4 pour $2.75
Sous vêtements en coton ouaté, rég $1. le set pour .... .75
Sous-vêtements en laine élastique, rég. $2 à $2.50 pour $1.50
10 douzaines de casquettes rabattantes doublées en pelleterie pour hommes, régulier 50 cents pour .... .25

Nous sollicitons votre patronage

MOSCOVITCH BROS.
SAINT-BONIFACE

ROBINSON & CO. LIMITED

398-402 RUE PRINCIPALE, Winnipeg, Man.

Bon Marche dans la Porcelaine et la Quincaillerie

Tasses et soucoupes en faïence blanche, unis, d'une bonne grandeur ....4 pour 25 cts.
Tasses et soucoupes en porcelaine de bonne qualité, avec dessins bleus et or, Prix spécial .... 15 cts.
Services de toilette bleus et verts, 10 morceaux $2.00
Services de toilette bleus et verts, 8 morceaux $1.75
Moulins à viande de 4 grandeurs 0, 1, 2, 3 Prix depuis ....$1.25, $1.50, $1.75 et $2.25
Hachettes avec manches, les meilleures sortes y compris Black Prince Prix .... 85 cts. et $1.00
Supports de manteaux en cuivre ....Prix 5 cts. ou 50 cts. la douzaine

ROBINSON & CO. LIMITED

398-402 RUE PRINCIPALE, Winnipeg, Man.

Dr J. H. O. LAMBERT

HEURES DE BUREAU
WINNIPEG [illegible] Main St. 4 à 6 hrs p.m. Dr Slater — ST. BONIFACE 8 à 9 a.m. 12 à 2 p.m. 6½ à 8½ p.m.
Phone [illegible] 47 rue [illegible] Phone 1745
Visite tous les jours à l'Hopital St-Boniface

DR. G. A. DUBUC

BUREAU
No. 81, AVENUE PROVENCHER
ST. BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.
TELEPHONE 1647

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. Z. Peatman

Ex Medecin et Chirurgien resident de l'hopital St. Boniface.

304 Main Street Winnipeg

Vis-à-vis la gare du Canadian Northern Railway

Heures de Bureau:—8 à 9 a.m. 2 à 4 p.m 7 à 9 p. m.
Visite tous les jours à l'Hopital de Saint-Boniface.

Telephone 2247.

Dr. LACHANCE

SPECIALITE:
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME

McGEEVY BLOCK
258½ AVENUE DU PORTAGE, WINNIPEG
Tel. 7204
CONSULTATIONS : 1 à 5 P. M.
Téléphone résidence 2613.

JOS. LECOMTE,

Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter.
197 RUE LOMBARD - Winnipeg

Telephone 334 B. de P. 819

A. J. H. Dubuc

AVOCAT ET NOTAIRE
216 Avenue du Portage (Cote Sud)
4me porte de la Rue Main
BLOC DU TRUST & LOAN
ARGENT A PRETER—Placements de fonds privés
Telephone 334

JOSEPH BERNIER. H. W. H. KNOTT
NOEL BERNIER

Bernier, Knott & Bernier,

AVOCATS.
(Argent à prêter sur hypothèque)
Chambres 512-514, *Bloc McIntyre*
Rue Principale, Winnipeg
Tel. No. 2079

J. W. Wilton, LL.B. R. J. McMurray, B.A. LL.B
L. A. DeLorme B. A.

Wilton, McMurray & DeLorme

Avocats et Notaires
712 BLOC McINTYRE
Rue Principale, Winnipeg.
Telephone 7221

Theo. Bertrand,

Avocat Notaire et Commissaire
No. 198 Rue Aulneau
en arrière de la "Northern Bank"
ST. BONIFACE, MAN.

Argent à prêter, lots de tous prix à vendre aux conditions des plus faciles

Albert DUBUC

AVOCAT ET NOTAIRE
(*Ancien membre de la société Dubuc & Dubuc*)
BATISSE CANADA LIFE
Coin des rues Main et Portage
TELEPHONE [illegible]

WAGHORN'S GUIDE AT [illegible] BOOKSTORES 5c

Legislature Provinciale

DISCOURS DE M. LAUZON SUR L'ADRESSE

M. J. B. Lauzon, dans le cours d'un intéressant discours qui clôtura le débat, rappela en termes très sympathiques la mort de L'Hon. J. H. Agnew. C'est une lourde perte pour la province. Les membres de la législature ressentent vivement cette disparition. Cependant ils se consolent en pensant qu'ils ont pour le remplacer un homme de longue expérience, un homme qui sera toujours juste, un homme qui a toutes les qualifications voulues pour remplir cette charge. Le département du trésor est un des départements les plus importants du gouvernement; le député de La Vérendrye offre ses meilleurs souhaits de succès à M. Hugh Armstrong. Je sais, dit M. Lauzon, qu'il fera son devoir. Tous les encouragements dans sa tâche si difficile lui sont dus. (Applaudissements.)

M. Lauzon fait aussi allusion à la mort de M. Thos. Greenway en termes non moins sympathiques, et félicite le proposeur et le secondeur de l'adresse.

LES TELEPHONES

A propos de la question des téléphones, il maintient qu'avant l'achat par le gouvernement du système Bell, les cultivateurs ne pouvaient négocier leurs affaires convenablement.

Si les cultivateurs sont pour faire de l'argent, il faut qu'ils jouissent de ces avantages, et le gouvernement qui a à cœur de favoriser la classe agricole veut lui procurer ce moyen justement appréciable.

Je ne crois pas, dit M. Lauzon que l'honorable membre pour Winnipeg-ouest soit bien éclairé sur les besoins des cultivateurs, je dirai même de la province en général. Il n'a pas pour but l'avancement de ce pays.

Il ne sait pas le montant d'argent dépensé durant l'année dernière sur les téléphones, ni les améliorations apportées au système. Il était impossible d'améliorer le système, et de réduire les taux en même temps. Il faut patienter et cette réduction viendra bientôt.

Il a été dit que les taux du téléphone étaient augmentés, mais lui, M. Lauzon a trois téléphones, et il n'a pas payé un centin de plus cette année que l'année précédente. La différence dans la valeur de son terrain est de $400 à $500 de l'acre depuis qu'il a le téléphone. C'est un des meilleurs achats qui a été fait depuis que Sir D. H. McMillan est lieutenant gouverneur. Si son ami M. Johnton ne fait pas d'achat pire que celui-là, il fera très bien. (Rire).

Notre pays est un pays de cultivateurs et, il nous faut le téléphone d'un bout à l'autre de la province pour le développer. Mr. Johnston a référé aux actes du gouvernement durant l'année précédente, mais avant que lui (M. Lauzon) n'ait fini, M. Johnston sera éclairé sur ce qui a été fait par ce gouvernement pour le plus grand bien du pays.

Ce n'est pas la question du prix des téléphones, mais c'est le bénéfice que la province en retire, qu'il importe de considérer. Par ce moyen les fermiers peuvent augmenter leurs affaires, et plus tard la province sera tout habitée. M. Lauzon suggère ensuite que les députés devraient renseigner le gouvernement sur les besoins de leur comté. Depuis qu'il est député de La Vérendrye, il a toujours plaidé sa cause devant le ministre des Travaux Publics, et il en a toujours bénéficié. Tout député devrait faire de même; et cela non pas seulement devant le ministre des Travaux Publics mais auprès de tous les ministres. Les députés devraient, avant tout étudier les conditions existantes dans leur comté et formuler leurs demandes en conséquence.

LISTES ÉLECTORALES

L'orateur tourne en ridicule les doléances de l'opposition à propos des listes électorales; il maintient que c'est grâce aux listes honnêtes si M. Sifton n'a pas pu venir dans dans cette province et faire élire ses amis; et c'est pour cette raison que les libéraux sont en minorité dans la Province. Il est même surprenant que Mr. Sifton ait été élu. Le Manitoba dans la dernière élection fédérale a dit que ce n'est pas le gouvernement actuel qu'il faut dans le Dominion. Regardez le boodelege du G. T. P. On ne porte la même accusation contre le C. N. R., controlé par le gouvernement Roblin. Mais conbien d'hommes vont accumuler secrètement des fortunes par l'agence du G. T. P. Le pays va être obligé de payer cher pour ce chemin de fer! M. Jonhston devrait mettre de coté la question du prix payé pour les téléphones, et porter plus d'attention aux $200,000,000 que le pays va payer pour ce chemin de fer du Grand Tronc Pacifique! Voilà un aspect de la question du G. T. P. qui pourrait faire l'objet de réflexions sérieuses de Sir Wilirid Laurier.

Winnipeg est destinée à devenir la plus grande ville du Canada avant longtemps. (Applaudissements) Nous voulons produire les vivres pour la ville, mais nous ne le pouvons pas aujourd'hui à raison de manque de commodités. Ce qu'il nous faut c'est quatre ou cinq routes au moyen desquelles nos cultivateurs pourraient apporter leurs produits à la ville. Aujourd'hui à cause de manque de facilités nous sommes obligés d'importer nos légumes des Etats-Unis, et leur prix en est exorbitant. Si nous avions des chemins de fer autour de nous, la classe agricole amènerait ses produits à la ville; par ce moyen le pays se développerait d'une façon normale.

L'IMMIGRATION

Quant à l'immigration, le gouvernement fédéral envoie ici des populations qui sont une charge pour la province. Le gouvernement donne le meilleur terrain à ces immigrants de qualité douteuse; il n'est pas assez généreux pour dire à ceux qui ont travaillér dans ce pays depuis 25, 30 ou 35 ans: voici 160 acres de terre pour l'ainé de vos fils. Non, le gouvernement a ses amis dans l'Est et il garde ce terrain pour ses partisans et pour l'immigration douteuse à laquelle je fais allusion. (Applaudissements) Mais heureusement cette politique répréhensible du gouvernement est maintenant appréciée à sa juste valeur ici et le gouvernement Roblin pourra dans une certaine mesure en combattre les effets pernicieux.

L'orateur parle ensuite de cette industrie agricole très importante, l'élevage des bestiaux. L'élevage des bestiaux est le complément naturel de la culture du grain dans le pays. Aussi grâce à la clairvoyance du gouvernement Roblin, nous aurons avant longtemps à St Boniface des cours à bestiaux qui dépasseront en importance et en dimension tout ce qu'il y a en ce genre au Canada. Trois lignes de chemin de fer traverseront ces cours.

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Nous en avons eu assez de

A suivre sur la 2e page

Agents de Bateaux Transatlantiques

ALLOWAY & CHAMPION BANQUIERS Etablis en 1879

Billets pour toutes les parties du monde ; les passagers ont le choix de n'importe quelle ligne de bateaux partant d'un port de mer du Canada ou des Etats-Unis telles que :

C. P. R., Allan, Dominion, Donaldson, White Star, North German Lloyd, Hamburg-American, Scandinavian-American, Holland-America, etc.

Nous avons des arrangements spéciaux pour l'accomodement des passagers qui viennent des Vieux Pays ; nos représentants dans toutes les principales villes d'Europe donnent à nos passagers toute assistance et les bons avis possibles pour le transport des bagages, etc. Si vous avez des envois à faire aux membres de votre famille ou à des amis, écrivez pour plus amples informations.

NOUS PARLONS TOUTES LES LANGUES.

Monnaie étrangère achetée et vendue ; argent expédié en tout endroit de l'univers.

Nous vendons des billets à crédit.

Demandez tous les détails de notre système de crédit. Toute information concernant les lignes de bateaux à vapeur est donnée avec empressement sur demande. Bureau ouvert le samedi soir de 7 à 8 heures.

W. P. F. CUMMINGS } Agent du département, 667 rue Main, Winnipeg.

Dallaire Charette & Daoust

PLUMBING HEATING ROOFING D C D

Plombage, Chauffage et Couverture : : :

Couvreurs en Ardoises, Metaux et Graviers

SPECIALITE

TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE POUR LES EDIFICE PUBLIC, EGLISES, COUVENTS, ETC.

Manufacturiers d'Echelles de Sauvetage

510 RUE DES MEURONS, — St. Boniface. { Tel. 3399 Tiroir 17

Quatre Suggestions

De ce que quelques piastres peuvent vous ménager dans le département de vêtements faits. Pour faire du commerce avec profit, il faut de temps en temps vider le magasin des marchandises anciennes dans ce magasin. Ce sont des morceaux très désirables. C'est ce qui a lieu dans notre vente de demain.

JUPES DE DAMES—Une table de Jupes de Dames en Panama, drap vénitien et home spuns, unies, à plis ou avec plusieurs plis, garnies de braid et de boutons, couleurs noir, brun, bleu-marin, vert et gris. Prix régulier jusqu'à $12.00. Special $5.95

CORSAGES—Une table de Corsages en soie, taffetas et dentelle, d'un très bel effet. Couleurs, noir, bleu-marin, brun, vert et crème. Prix régulier, jusqu'à $10.00. Spécial $5.00

JAQUETTES DE DAMES—En cheviot, en tweed ou en drap, à taille ou mi-ajustée, ou à plis plats, joliment garnis de plis et de boutons ; longueur 3-4. Couleurs noir, brun foncé et brun. Grandeurs depuis 32 à 44. Prix régulier jusqu'à $15.00. Spécial $9.00

JUPES DE DESSOUS POUR DAMES—En satinne de bonne qualité. Grand volant garnis de petits volants. Noir seulement. Prix régulier jusqu'à $1.75. Spécial .... 95cts.

Avez-vous eu votre part des tissus pour robes de soirée, Nous vendons demain des tissus de $1.75 et $2.00 pour 98c. Votre dernière chance demain.

HUDSON'S BAY COMPANY. The Great Traders of the Great West. Incorporated A.D. 1670

Unexpected Visitors

are always welcome when you have bread in the home made from

PURITY FLOUR

It makes bread tasty and nourishing.

WESTERN CANADA FLOUR MILLS CO., LIMITED
MILLS AT WINNIPEG, GODERICH AND BRANDON

LE MANITOBA

Mercredi, 3 Mars 1909

Discours prononce par M. Joseph Bernier

Depute de Saint-Boniface, a la Legislature, mardi le 16 fevrier, au cours du debat du Budget.

(Traduit de l'anglais.)

(Suite)

Je suis prêt à admettre que même sous le système actuel, il peut se rencontrer des hommes qui feront des erreurs volontairement. Aucun gouvernement ne peut passer une loidont des personnes mal disposées ne puissent abuser. Le gouvernement ne peut que faire des lois ; il ne peut, par un simple texte contrôler, les sentiments et les passions des hommes. Mais je défie n'importe qui dans cette province, n'importe quel membre de cette Chambre, de prouver que la base sur laquelle reposent nos lois électorales ne soit pas la meilleure.

Personne ne pourra convaincre un auditoire de bonne foi que l'enregistrement personnel n'est pas la méthode la plus simple, la plus juste et la meilleure, surtout quand la révision de ces listes se fait sous la surveillance des juges de la province.

Naturellement je comprends qu'il faut que les membres de l'opposition trouvent à redire à la conduite du gouvernement!

Ils ne peuvent attaquer directement la conduite du gouvernement, ils ne peuvent démolir le fort : il est trop bien construit, mais ils parcourent le pays en débitant des rengaines auxquelles aucun homme sérieux ne prête attention, heureusement.

Est-ce parce qu'ils veulent revenir à l'ancien régime Greenway? Je crois que non, car ils savent que c'était une disgrâce pour la province. Laissez-moi vous citer ce que le Free Press du 11 juin 1892, dit de l'ancien système électoral:

Un Article du Free Press

"Le greffier d'enregistrement à Morris a fait une liste frauduleuse dans les intérêts du gouvernement, probablement à la connaissance directe du gouvernement et sans aucun doute dans la conviction qu'il serait aidé et encouragé dans son méprisable ouvrage par les officiers réviseurs.

"Le greffier d'enregistrement dans Beautiful Plains, en harmonie très incriminante avec son confrère de Morris, a délibérément refusé d'inscrire sur la liste un grand nombre de noms qui lui étaient régulièrement soumis; des noms par douzaines, ont été laissés de côté sur les listes des trois comtés de Winnipeg par l'acte arbitraire des greffiers d'enregistrement ; d'autres, dit-on, qui n'avaient aucun droit, ont été inscrits. Il y a eu des fraudes de même nature dans d'autres comtés.Croit-on que l'opposition va se soumettre tranquillement à ces injustices ? Est-ce une faute que de s'élever avec emphase contre ces fraudes et contre les hommes qui s'en sont rendus coupables?

"Les greffiers d'enregistrement qui sont nommés pour faire purement un travail de scribes s'arrogent les fonctions d'officiers réviseurs et décident eux-mêmes quels sont les noms qui devront figurer ou non sur les listes. Ces greffiers agissent ainsi non parce qu'ils se croient dans leurs attributions, mais parce que c'est pour eux le seul moyen de jouer leurs mauvais tours. Ils sont forcés d'assumer le rôle et l'autorité d'officiers réviseurs, en sus de leur devoir défini par la loi,afin de pouvoir décider de l'admission ou du rejet de tels et tels noms, suivant que l'ennemi en sera renforcé ou affaibli Les listes, pour être chargées, pour être bourrées, doivent l'être dès le début de l'enregistrement. Les greffiers qui font ce qu'on attend d'eux doivent parconséquent refuser les demandes d'inscription, même si elles sont appuyées sur des affidavits ; et il n'y a que leur conscience qui puisse les empêcher de mettre sur les listes des noms qui n'y devraient pas être. Un tel ouvrage ne pouvait être confié à des officiers réviseurs. Les listes doivent être "travaillées" avant qu'elles n'arrivent aux cours de révision ; de là la nécessité de nommer des greffiers sans conscience, qui n'hésitent pas à usurper le rôle des cours qui sont établies, dit-on, pour assurer la confection de listes impartiales. L'acte n'a jamais été fait pour donner aux greffiers d'enregistrement les pouvoirs discrétionnaires qu'ils se sont arrogés; leur devoir est d'inscrire tous les noms de ceux qu'ils connaissent comme électeurs qualifiés, puis d'accepter et d'inscrire toutes les demandes appuyées par affidavit.

"Y a-t-il des erreurs dans la préparation des listes, il appartient aux officiers réviseurs de les corriger ; ils sont nommés pour cela seulement. Voilà la signification bien claire de l'acte, et il est impossible que les greffiers d'enregistrement, ou d'autres, s'y méprennent. Le fait, par conséquent, que des greffiers sont sortis de leurs attributions pour "travailler" les listes est une preuve d'intention frauduleuse.

"Que l'opposition soit partout vigilante au sujet de ces fraudes. C'est une honte que l'opposition soit ainsi forcée de défendre des droits qui ne devraient jamais être attaqués. Mais le fait est là, et jusqu'à ce qu'on adopte de meilleures méthodes, l'opposition doit en tirer le meilleur parti possible. Dès que les officiers réviseurs montreront la moindre disposition à lui refuser justice, elle sait ce qu'elle a à faire si elle se compose d'hommes déterminés à se protéger eux-mêmes. On doit se débarrasser des listes frauduleuses; et ce, à quelque prix que ce soit."

Laissez-moi maintenant vous lire ce que ce journal disait le 15 juin 1892. Ce jour-là, le *Free Press* publiait, en gros caractère, l'avertissement suivant :

"Alarmant"

"Le nombre des électeurs laissé de côté sur les listes de Winnipeg est tout simplement alarmant. Portez votre attention immédiate aux listes si vous désirez voter"

Puis le *Free Press* du 14 juin publie une liste de 500 noms d'hommes qui auraient dû figurer sur les listes des électeurs de Winnipeg-sud. Dans son numéro du 15 juin une nouvelle liste de 750 noms, laissés de côté sur les listes de Winnipeg centre. Le 16 juin, autre liste de 500 noms, laissés de côté dans Winnipeg-nord : en tout 1750 noms omis sur les listes des trois comtés de Winnipeg.

On favorise une methode plus simple

En 1899, 1925 noms furent ajoutés aux listes et 5.446 noms furent retranchés à la cour de révision, et nous entendrons encore ces messieurs de l'autre côté attaquer le présent gouvernement, parceque quelques noms peut-être ont été laissés de côté, par inadvertance, sans mauvaise volonté de la part du gouvernement et sans défectuosité dans la loi. Le programme adopté par les libéraux le 24 mars 1904 disait: "Nous nous déclarons en faveur d'une méthode simple pour la préparation des listes des électeurs ; des listes qui soient basées sur la liste, faite par les autorités municipales, des contribualbes résidents, avec, comme aide, l'enregistrement personnel."

Voulez-vous maintenant savoir ce que pensent ces messieurs libéraux? Lisez leur littérature électorale:

"Il a toujours été du désir du parti libéral de laisser la préparation des listes des électeurs entre les mains des fonctionnaires municipaux ; et bien que la compilation des listes en 1888 par les recenseurs fût satisfaisante, il fut déterminé en 1889 qu'une mesure serait présentée, qui pourvoirait à ce que le travail fût fait par les greffiers municipaux. Cet acte fut passé en 1889. Les listes de 1889 furent faites à même les listes municipales, lesquelles avaient été compilées par les greffiers municipaux. Résultat, à peu près partout: des listes absolument mauvaises. Ces listes contenaient une multitude de noms qui n'auraient pas dû y figurer, et des résidents qui n'étaient pas possesseurs ou locataires d'immeubles furent laissés de côté par centaines. Il n'y a guère un comté dans la province où l'examen de la liste faite en vertu de l'acte de 1889 ne révélât point que ce fut la plus mauvaise liste faite pour des élections législatives. Heureusement il n'y eut qu'une élection (Portage-la-Prairie) faite sur la liste de 1889. On constata, de plus, que les rapports des greffiers municipaux furent si lents à venir et si peu satisfaisants que dans bien des cas la liste de 1889 ne fut completée et révisée qu'en 1890.

Ainsi la liste du Portage-la-Prairie pour 1889 ne fut prête qu'en avril 1890— trop tard pour être employée aux élections municipales de 1889 (les listes municipales et législatives étant faites ensemble). La théorie de faire préparer les listes des électeurs pour fins législatives par les greffiers municipaux a donc eu son épreuve, et ce fut un insuccès déconcertant."

En 1901, le défunt M. Greenway se prononça sur le parquet de cette chambre même, contre ce système en déclarant que ce serait introduire la politique dans les affaires municipales.

En face de tout ceci, Monsieur l'Orateur, je ne crois pas me tromper en affirmant que nous possédons aujourd'hui les meilleures, les plus honnêtes lois électorales qui aient jamais figuré dans nos statuts.

J'ai déjà dit que quand les Conservateurs sont arrivés au pouvoir, ils se trouvaient en face d'une dette d'un million de piastres. Le gouvernement conservateur a-t-il réussi à payer cette dette, tout en améliorant les affaires de la province? Les détails suivants qui nous ont été donnés hier par l'honorable trésorier provincial, répondent à cette question dans l'affirmative:

En 1900 le surplus se monta à..........	$ 49,444
En 1902 le surplus se monta à..........	$ 289,686
En 1903 le surplus se monta à..........	$ 148,777
En 1904 le surplus se monta à..........	$ 249,358
En 1905 le surplus se monta à..........	$ 465,123
En 1906 le surplus se monta à..........	$ 518,399
En 1907 le surplus se monta à..........	$ 368,000
Et cette année le surplus se monte à..........	$ 356,000

Dans ces dernières années, nous avons amassé un surplus de deux millions et demi, et d'après le trésorier provincial nous avons en banque un crédit de $ 2.000.000—Comparez cela avec le déficit d'un million laissé par le gouvernement libéral!

Le Collège Agricole

Le gouvernement ne s'est pas contenté d'augmenter les revenus, il a dépensé cet argent dans les meilleurs interêts du peuple et de la province. Il a dépensé plus de $600,000 pour un collège agricole, le meilleur de ce genre dans tout le Canada. Il a aidé nos municipalités par d'énormes concessions; il a drainé nos terres, il a amélioré nos routes, et si vous comparez le montant qui a été donné aux municipalités par le gouvernement Greenway avec celui qui a été donné par la présente administration, vous arriverez aux chiffres suivants:

La dernière année du gouvernement Greenway $39.000; cette année sous le gouvernement Roblin $216,000. Les concessions aux écoles et autres institutions publiques ont augmenté dans la même proportion.

Nos adversaires diront que nous parlons du passé, que le temps de l'administration Greenway est fini, que nous devrions juger le gouvernement actuel sur propre mérite.

Eh! bien, Mr l'Orateur si nos amis de l'opposition ont quelque nouveau projet à nous soumettre pour le développement du pays et les intérêts du peuple, nous sommes prêts à les écouter.

Nous attendons patiemment depuis plusieurs années, et rien ne nous a encore été proposé ; et je crains qu'il faille encore beaucoup de temps avant qu'ils ne puissent s'entendre sur aucun sujet. Ils sont comme une armée sans général.

Ce qu'ils auraient de mieux à faire serait de choisir le député de Springfield comme leur chef! Ce personnage a l'esprit large : il y a de nombreuses connaissances, il a l'amour de la vérité et des bons principes qui donne au chef d'un parti tout ce qu'il faut pour anéantir l'armée la plus nombreuse! Quand vous le regardez vous ne pouvez vous empêcher de remarquer le suave sourire qui ajoute à l'expression de son visage intelligent ; de ses lèvres l'éloquence coule abondamment; son front élevé porte la marque d'un jugement supérieur.

Il a surtout une très grande qualité: il ne perd jamais son sans-froid! Il fera une assertion fausse sans broncher. C'est un de ces hommes qui se croient de grands prophètes, de grands réformateurs, appelés à redresser tous les torts et corriger toutes les idées erronées. L'honorable député veut que les réglements de détail de la Chambre soient respectés, mais il n'hésitera pas à faire une fausse affirmation pour des choses de la plus haute importance.

Il regrette que quelques députés aient oublié les règles de la Chambre au point de se servir de feuillets dans nos débats. Pour ce qui me concerne je puis assurer l'honorable député que si j'avais à parler dans ma propre langue, je n'aurais pas besoin de me servir de notes. Cependant bien que je sois loin d'être un savant dans la langue anglaise, j'espère que je serai assez clair et précis pour satisfaire l'entendement du député de Springfield. Je conseillerais à ce député d'étudier sa propre langue, et de la parler au moins grammaticalement avant de donner des leçons aux autres.

Devrait respecter la vérité.

Je suis tenté de lui dire, puisqu'il est si minutieux, qu'il devrait faire un pas de plus et demander que les règles de la Chambre soient amendées de manière à obliger d'écrire leur discours en entier ceux des députés qui n'ont pas suffisamment de contrôle sur eux mêmes pour respecter la vérité.

Si les règles de la Chambre avaient été ainsi amendées,nous n'aurions pas eu à assister au honteux spectacle qui s'est produit ici; heureusement pour l'honorable député de Springfield, la plus grande partie du public ne pourra pas lire en entier le discours qu'il a prononcé. Heureusement pour lui, les représentants des journaux ont montré plus de jugement que lui ; ils en ont eu pitié et n'ont cité qu'un dixième de son discours.

Après le service qu'ils lui ont rendu si l'honorable député de Springfield ne les a pas remerciés à genoux, c'est un ingrat.

(A suivre.)

—Mr Ed. Alphonse Poulin a été nommé secrétaire trésorier de la municipalité de St Vital en remplacement de M. P. J. Dumas. Des félicitations au nouveau titulaire.

—M. S. R. Poulin, du Grand Tronc Pacifique,est revenu vendredi de Hot Spring, Arkansas, où il avait été faire une cure de quelques semaines. Sa santé s'est notablement améliorée.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

Ce journal atteignait ses cinquante-sept ans le 20 février ; c'est le doyen de la presse canadienne-française.

Pendant toute cette carrière plus que demi-séculaire, souvent agitée par d'ardentes controverses, le *Courrier* n'a jamais dévié de son devoir : il fut toujours un propagateur d'idées saines, un apôtre du patriotisme le mieux inspiré.

Lisez cette phrase si caractéristique—tout un programme—par laquelle le *Courrier* fait part à ses lecteurs du jour de sa fête :

Nous nous efforçons de maintenir notre journal dans la be ne voie que lui ont tracée de respectables devanciers, et à laquell nous attachent nos convictions religieuses et de tout s les voix du sang et de la terre des ancêtres.

Nous ne pouvons nous empêcher de noter ici que le *Courrier* et le *Manitoba* possédèrent tous deux le même rédacteur. Les deux feuilles sont, à ce titre, un peu parentes. C'est donc avec une grande sincérité que nous envoyons au *Courrier de Ste Hyacinthe* nos félicitations, et nos souhaits pour que son doyennat se couronne encore de longues et fructueuses années.

Le Rev. P. Beaudin O. M. I.

Nous avons le regret d'annoncer la mort, à Kenora, du R. P. Beaudin, O. M. I. à l'âge de 79 ans. Une messe de requiem a été chantée à Kenora, lundi matin pour le repos de l'âme du vénéré religieux. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque était présente.

La dépouille mortelle a ensuite été transportée à Winnipeg, où un service solennel a été chanté à l'église Ste-Marie, puis l'inhumation a eu lieu à St Charles.

Le R. P. Beaudin a demeuré plusieurs années au milieu de nous, et le souvenir qu'il avait laissé était des meilleurs.

L'Instruction Obligatoire

La Législature a disposé en une seule séance du bill d'Instruction Obligatoire présenté par monsieur Ross, le député de Springfield. Le débat, qui a eu lieu lundi soir, s'est borné à deux discours: celui du proposeur du bill, et celui du ministre de l'Education, l'hon. M. Coldwell.

M Ross a apporté à l'appui de sa thèse l'argumentation qui a couru la presse depuis des mois.

M. Coldwell, au nom du gouvernement, a proposé, en amendement un renvoi du bill à six mois ; ce qui, en langage parlementaire, veut dire le rejet d'un bill *in toto*.

La droite a voté à l'unanimité pour l'amendement Coldwell. Le parti libéral a appuyé M. Ross.

L'échec de M. Ross est complet, cette année comme l'année dernière.

Nous ne jugeons pas à-propos de faire des commentaires aujourd'hui. Nous nous contentons de convier à nos lecteurs la bonne nouvelle du rejet de ce bill pernicieux.

Legislature Provinciale

Suite de la 1ère page

cette question. Les députés de Winnipeg-ouest et de Springfield ont tort de fatiguer la Chambre avec cette question, qui soulève de si vifs et si dangereux débats. Le député de Winnipeg-ouest a médi de nos écoles séparées; mais il devait savoir que les Catholiques ont autant de droit à leurs écoles que les protestants. Nous payons les taxes publiques, et nous supportons nos écoles nous mêmes. Les villes de Winnipeg et de Bandon ne payent rien pour le support des écoles catholiques.

Pourquoi donc insister sur l'instruction obligatoire ? Les portes de nos écoles sont ouvertes, et vous pouvez tous voir si nous avons de bonne écoles ou non. Je donnerais un petit avis au député de Wpg-ouest: il serait mieux pour lui de mettre cette question de coté.

Nous devrions plutôt travailler à l'avancement du pays. C'est un pays nouveau, et nous avons besoin de travailler ferme; il nous faut faire notre possible pour développer notre province. Nous avons de bons hommes à la tête de la province comme ministres, et ils s'emploient à faire prospérer le Manitoba.

Il est coupable de leur jeter sur les bras de dangereux problèmes dans le seul but d'entraver leur initiative et leur bon vouloir.

La récompense de la partisannerie

L'inconséquence et le manque de sincérité des libéraux me rappellent que l'un des plus violents dénonciateurs du gouvernement, M. Horace Chevrier, a dit blanc et noir, plusieurs fois cette hiver, suivant les circonstances. Ses discours dans la campagne de Virden sont des outrages à la vérité. Mais le gouvernement libéral est reconnaissant de cette espèce de services: c'est pour cela que le père de M. Chevrier a été fait sénateur! Tout le monde a vu clair dans cette nomination si curieuse, et je n'y attarde pas. Laissant là ces ambitions personnelles, satisfaites, j'aime mieux finir sur une parole d'espoir en l'avenir du pays ; le gouvernement Roblin, malgré les attaques violentes et injustifiées dont il est l'objet, saura mener la province sur la belle route du progrès

Dans l'Alberta

Les élections générale de l'Alberta auront lieu le 23 du courant.

Les candidatures s'affirment partout.

Le premier ministre de la province, M. Rutherford est un homme de valeur moyenne; par contre il possède dans l'hon. M. Cross, le procureur général, et l'hon. M.Cushing, la ministre des Travaux Publics, deux auxiliaires de talent.

Les conservateurs feront une opposition de francs-tireurs, car ils n'ont pas, à l'heure actuelle, de chef reconnu.

On annonce l'ouverture de notre nouveau bureau de poste pour le 15 du courant.



Messine renait

Déjà, au milieu des ruines qui recouvrent des cadavres, le mouvement commercial se produit à Messine. Un nouveau plan de la ville est à l'étude. La ville sera reconstruite dans la plaine voisine; on a choisi un système de maisons basses,allant par petits groupes, fortifiées par des arceaux, solidement voûtées, avec leurs parties soudées ensemble et formant bloc, comme à Lima et comme au Japon.

La science prend ses précautions; elle ne les prendrait pas que les gens bâtiraient quand même. Les craintes d'un péril devenu incertain ne suffisent pas pour décider l'homme à quitter la patrie des ancêtres et à s'éloigner pour toujours des régions où la vie lui était bonne.

Et cette côte silicienne est si enchanteresse! Pendant que nous courbons ici le dos sous les rafales de neige, là-bas la récolte des oranges va venir et elle s'annonce abondante.

—M. l'abbé A. Sabourin a donné, vendredi soir, au collège, une conférence sur les Ruthènes du Canada, et l'œuvre de l'Eglise au milieu d'eux. On sait que messire Sabourin a consacré sa vie à ces populations étrangères, dont il étudie la langue afin de les mieux desservir. Cet apostolat est au-dessus de tous les éloges; car le missionnaire y sacrifie tout entier sa personne, sans calculer la somme énorme de travail auquel il doit s'astreindre, pour entrer dans la vie et les mœurs de ses catéchumènes.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Maison à louer où à vendre s'adresset No. 43 Rue Masson.

—M. J. E. D'Amour, commis de malle de cette ville, a été transféré à Montréal. Il est parti avec sa famille, la semaine dernière.

—Piano de seconde main à vendre, aussi bon que neuf. 185 Hargrave street; argent comptant ou à termes. S'adresser à J. P. Tardif.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie, du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Les ateliers du C. P. R. ont suspendu à peu près tous leurs travaux pendant dix jours. Les ouvriers sont retournés à l'ouvrage le 2 mars.

—Madame E. J. O'Sullivan, rue St-Jean-Baptiste, est de retour depuis samedi, d'une promenade de deux mois dans la province de Québec.

—MAGNIFIQUE CARTES POSTALES, coloriées, glacées de la nouvelle Cathédrale 3 pour 5c en vente aux Librairies Keroack Winnipeg et St-Boniface.

—M L. Bénard, de Henry-Ville P. Q. arrivera à Winnipeg lundi prochain avec un char de chevaux à vendre; ces chevaux pèsent de 1200 à 1400 livres.

—PERDUE— Dimanche dernier, de la Rue LaVérandrye à la Cathédrale, par l'avenue Taché, une montre en argent pour dame. Priere de la rapporter au No 52 Rue LaVerandrye.

—Un peigne d'écaille monté en or garni de 21 diamants, gravé à l'intérieur (Bénard,) perdu de l'Eglise du Sacré-Cœur au No 165 rue Hargrave. Une récompense sera payée en le rapportant au Numéro ci-dessus.

—A vendre dans la municipalité de Saint Vital, près du chemin Ste Marie 5 acres de terrain. Aussi 5 acres de terrain situé à ½ mille des stock yards. Ces terrains sont situés à 3 milles du pont Broadway. S'adresser à A. GAUVIN.

—Les fumeurs qui depuis longtemps demandent les bons tabac en feuilles n'auront qu'à se rendre au Bureau de Tabac de J. B Leclerc 15 Ave, Provencher, Choix de tabac de 25 à 60 cents la livre; de plus un coupon pour chaque achat de 25 cents sera donné pour le tirage du 15 mai 1909.

—On annonce la mort, à Ste Anne des Chênes de M. J. B. Desantels, à l'âge de 79 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 21 février. M. Desantels était un de nos Canadiens francais les plus estimés du Manitoba. Il laisse une nombreuse famille à laquelle nous offrons nos condoléances bien sincères.

—Les heureux gagnants des primes du Bureau de Tabac de M. J. B. Leclerc 15 Ave Provencher, tirage du 22 Février messieurs: 1664 Nap. Philippe Gosselin. 1985 C. Monpetit. 2209 Philipe Guay. 1835 N. P. Gosselin. 1567 ....1379 .... 1632 H Savaria 2276 N. D. Lévêque 2144 S. J. Dussault 1830 Henri Demyer.

—La Maison Blanche doit transférer, le 15 mars, son magasin dans l'ancien Post Office. De grosses transformations seront faites: vitrines aux devantures, installations de rayons d'étoffes, chapeaux etc. Les propriétaires s'annexeront aussi l'ancien Club Belge. Là aussi, après d'importantes réparations, ils installeront des rayons spéciaux de chaussures, vêtements confectionnés etc.

LA RICHESSE DE LA FRANCE

MM. de Lavergne et Paul Henri viennent de publier sur la richesse de la France, un ouvrage qui fait en ce moment l'objet de commentaires variés dans la presse de Paris. Ils se sont efforcés de déterminer l'importance des capitaux et des revenus privés en France à l'heure actuelle, et des progrès de la richesse des différentes périodes du dix-neuvième siècle. Ils arrivent à évaluer l'ensemble de la propriété immobilière en France à 121 milliards de francs. Ces chiffres, capitaux et revenus, n'ont rien d'excessif. C'est à peu près, surtout pour les capitaux, ce que M. Paul Leroy Beaulieu donnait, il y a dix ou douze ans, dans son traité de la science des finances.

De l'ensemble de la propriété immobilière en France, évaluée à 121 milliards de francs par les deux auteurs, 113 milliards environ appartiennent à des particuliers, ainsi divisés: 66 milliards de bien ruraux, 43 milliards de biens urbains, 4 milliards de bâtiments agricoles. La fortune mobilière s'élèverait à 72 milliards, 74 milliards avec les créances hypothécaires, montant des lettres de gage du Crédit Foncier, qui grèvent la propriété immobilière, de 2 milliards environ. Si nous y joignons 10 milliards de meubles meublants, 4 milliards et demie de numéraire, 25 milliards 200 millions représentant le montant des livrets de caisses d'épargne, des assurances sur la vie des, offices ministériels, le capital des exploitations agricoles, commerciales et industrielles, nous arrivons à 111 milliards 700 millions de revenus mobiliers. C'est, pour l'ensemble de la fortune privée, mobilière et immobilière, un total de 224 milliards 700 millions, et avec les immeubles et valeurs mobilières détenus par les associations et établissements d'utilité publique, 227 milliards.

La détermination des revenus privés est peut-être plus difficile encore, en raison des emplois multiples que la circulation incessante des capitaux peut donner à une même somme. MM. de Lavergne et Paul Henry l'ont essayé avec prudence et ingéniosité. Ils évaluent les revenus de la propriété immobilière à 4 milliards 250 millions, les revenus des valeurs mobilières à 3 milliards 100 millions, auxquels il faut joindre un peu plus de 1 milliard représentant les revenus de rentes viagères, pensions, intérêts de cautionnements, de fonds en séquestres, de dépôts en banque, soit un total de revenus des capitaux égal à 9 milliards 64 millions. Les revenus combinés du capital et du travail s'élèveraient à 6 milliards 300 millions (dont 3,200 millions de bénéfices agricoles, 2,660 millions de bénéfices industriels et commerciaux, 500 millions au bénéfice des professions libérales). Quant aux revenus provenant exclusivement du travail, on devrait les évaluer à 12 milliards 770 millions, ce qui porterait l'ensemble des revenus privés, en France, à 27 milliards 277 millions.

—Magasin à louer, sur l'Avenue Provencher. S'adresser à A. GAUVIN.

LA VOIX SEVERE

Ecoute ce que dit la droite Conscience
Dont l'homme entend la voix grave parler en lui;
A sa parole sûre agis en confiance,
Et marche librement où le sort te conduit.

C'est elle, si tu veux, qui guidera ta vie
Dans le sentier serein de noblesse et d'honneur,
Hors de l orgueil, loin du dégoût, loin de l'envie;
Soumets-lui ta raison incertaine et ton cœur.

Que sa voix, tour à tour, te condamne ou t'approuve,
Comme un enfant docile accepte son conseil:
Ce qu'elle ordonne est juste, et l'esprit pur l'approuve;
Obéis, et la paix bercera ton sommeil.

Car c'est une voix forte, impérieuse et dure
A qui l'a méconnue et bravée un moment,
Et l'intime supplice est profond qu'il endure:
La voix sévère crie impitoyablement,

Et le Remords tragique avive la torture!

ALBERT LOZEAU

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte amendant le chapitre 173, de 7-8 Edouard VII, lequel est un acte incorporant la "Banque de Winnipeg", dans le but d'étendre la période du temps dans lequel la dite banque doit commencer ses opérations.

Daté ce 18ème jour de janvier 1909.

DENTON, DUNN & BOULTBEE,
20 rue King, Est, Toronto
Avocats de la banque de Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

25

(*Suite.*)

En cette minute, au regard, à l'accent de Guy, je devinais qu'il parlait inspiré par son expérience de vieil homme et j'aurais voulu pouvoir entrer dans sa pensée pour démêler ce qui s'y passait. Nos yeux se sont croisés et, changeant de ton, il a fini gaiement:

—Je suppose, d'ailleurs, que je prêche une convertie. Je n'ai pas besoin de vous recommander l'indulgence envers la pauvre vie, trop souvent calomniée, même par ceux qui lui doivent le plus. Contentez, vous longtemps de vous la figurer aussi séduisante que les palais habités par vos amies les fées.

—Eh bien, ce n'est pas du tout ainsi que je me la représente. Pour moi, elle ressemble à l'un de mes sentiers préférés, là-bas, près de Douarnenez, longeant la mer. Il n'est pas beau dans toute sa longueur mon favori; en certains endroits, les bruyères, les ajoncs, toute sorte de jolies petites plantes lui font cortège; puis, ailleurs elles disparaissent; il ne reste que l'herbe maigre et rousse en été. Mais, sans se préoccuper de son entourage, mon sentier s'allonge toujours jusqu'au moment où il s'arrête court devant une énorme déchirure de la falaise... Alors c'est le vide... C'est la fin...

—J'avais un tel plaisir à reparler de mon cher sentier, d'où la vue sur la mer est sans pareille, que j'en oubliais le lieu où je me trouvais; et j'ai été presque étonnée d'entendre résonner la voix de Guy.

—Petite Arlette, vous parlez comme un vieux sage. Mais les vieux sages sont des gens fragiles, ne l'oubliez pas, et sur cette tour il fait un froid sibérien; descendons vite, vous allez vous enrhumer.

Comme l'accent de Guy ne ressemblait pas du tout à celui de Mme Morgane quand elle me commande la moindre chose, je lui ai obéi tout de suite; alors a commencé notre visite de l'église, une visite qui m'intéressait tellement, surtout quand le jour tombant a fait la cathédrale plus intime, plus recueillie, que la nuit était presque venu déjà quand nous en sommes sortis enfin, toujours fidèlement suivis par miss Ashton. Paris était tout gris, maintenant, et, à mesure que les reverbères s'allumaient, il avait l'air de se remplir de grandes étoiles fauves. Aussi, comme il me plaisait ainsi, j'ai demandé à Guy de revenir à pied. Il m'a dit:

—Mais c'est trop loin! Vous serez épuisée en arrivant, Louise me grondera.

Je lui ai tout de suite assuré et répété que j'avais l'habitude des très longues courses; que, durant les vacances, Yves, Corentin et moi nous trottions pendant des heures, car nous étions tous les trois infatigables.

—Et vous êtes alertes à l'avenant, vous, petite fille. Je me souviens de la jeune personne en rose qui montait en courant un chemin de falaise à Douarnenez... Allons, marchons, puisque cela vous amuse. Vous m'avez fait la grâce de m'accepter pour cavalier, je dois vous obéir, n'est-il pas vrai? Si vous avez eu plus de vaillance que de force, nous trouverons toujours bien un véhicule quelconque pour nous recueillir.

Et ainsi nous sommes partis tous trois, après avoir fait nos adieux,—moi, du moins—à la cathédrale, que me paraissait plus imposante encore, sa grande silhouette de pierre tout habillée d'ombre... Nous avons d'abord suivi la Seine, criblée de flammes rouges aussi fuyantes que des feux follets, des bateaux-mouches, m'a expliqué Guy, comme je lui confiais mon impression.

Là-dessous, il s'est mis à me questionner, non pas du tout en curieux, mais avec un intérêt qui ouvrait mon cœur autant que mes lèvres, sur ma vie à Douarnenez, sur ce que je faisais, je lisais, j'aimais, etc. J'étais tellement contente de parler de mon pays, que j'ai commencé à bavarder comme je le fais avec le capitaine. A la façon dont Guy m'interrogeait, me répondait, j'étais sûre que je ne l'ennuyais pas; mais, au son de sa voix, je devinais bien qu'en m'écoutant il avait dans les yeux cette lueur de curiosité et d'amusement que je commence à connaître, mais qui ne me fâche plus, maintenant qu'il est mon grand ami. La nuit était complète, et si pure que j'ai pu lui montrer l'étoile qui est mon habituelle confidente, celle à qui je raconte mes idées folies, mes désirs, mes espérances quand je ne les dis pas à mon autre fidèle ami, la mer. Ces confidentes-là, au moins, m'écoutent sans me répondre au nom de la morale.

—Et vous n'aimez pas la morale?

—Oh! non! Pas plus que je n'aimerais une personne grognon, sévère, grondeuse, qui jetterait toujours des obstacles entre moi et les choses qui me tentent.

—Peut-être les choses défendues vous tentent-elles plus que les autres?

—Mais bien sûr!... Aussi quelles tempêtes se sont élevées entre Mme Morgane et moi! Surtout quand ses défenses étaient injustes... Mais, pour éviter l'être arrêtés par elle dans nos intentions, nous faisions toujours bien vite, les garçons et moi, ce que nous avions en tête. Après, on voyait.

—Qu'est-ce qu'on voyait?

—Les yeux foudroyants de Mme Morgane et on l'entendait fulminer un peu contre les garçons et beaucoup contre ma pauvre personne, qui recevait tous les noms. Une jour elle m'a appelée "suppôt de Satan". Je ne savais pas trop ce que ce drôle de nom pouvait dire... J'ai cherché dans mes livres de contes de légendes, etc. Je n'ai pas trouvé d'explication. Qu'est-ce qu'il signifiait?

—Rien du tout! C'est une expression sans tête ni queue, m'a vertement répliqué Guy.

Si Mme Morgane avait entendu!...

Je n'étais pas plus renseignée. Comme il me demandait ce qui m'avait valu un pareil qualificatif, je lui ai raconté mon escapade de jadis avec Yves, que j'avais entraîné un soir dans le jardin pour voir si, à minuit sonnant, des fées sortiraient des corolles de toutes les fleurs et viendraient danser en compagnie des poulpiquets, comme je l'avais lu dans un très beau conte. Yves n'avait que sept ans à peine et mourait de peur. Il se cachait les yeux dans ses poings, dans l'attente des poulpiquets. Moi, le cœur me battait à grands coups, mais je regardais de tous mes yeux. Minuit a sonné. La lune n'a éclairé aucune des apparitions que j'espérais. Ni korrigans, ni poulpiquets ne se sont montrés. Les fleurs sont restées des fleurs... De cette nuit-là, j'ai fini de croire vraies de belles légendes merveilleuses, j'en étais triste, triste! Et dans mon découragement de voir qu'elles n'étaient que mensonges, j'ai secoué Yves, qui ne le savait pas pour le faire rentrer. Mais il s'était endormi, et, se sentant touché, il a cru qu'un poulpiquet voulait l'emporter. Il s'est mis à pousser des hurlements tels que toute la maison en a été réveillée et est accourue. Mme Morgane en bonnet de nuit, m'a appelé "suppôt de Satan", criant que je voulais la mort de son fils, que j'étais une vraie sorcière, etc. Enfin, elle m'a malmenée à son aise, car papa était à Quimper et ne pouvait me défendre... Et les poulpiquets non plus ne sont pas venu à mon secours. Il est vrai que je ne croyais plus en eux!

—D'où leur droit de vous abandonner, à supposer même qu'ils eussent existé... Petite Arlette, vous avez des mots bien profonds.

Parlait-il sérieusement, ou se moquait-il de moi? Nous avons fait quelques pas en silence. A quoi pouvait-il bien penser? pour l'obliger à continuer la conversation, je lui ai demandé, ayant envie d'entendre à mon tour ses récits:

—Et vous, Guy, est-ce que vous étiez insupportable quand vous étiez petit?

—Mais je l'étais, je crois très suffisamment, si je m'en rapporte à l'opinion de Louise.

—Oh! Guy, racontez-moi des histoires de "quand vous étiez petit?" des sottises que vous faisiez. Ce sera drôle de vous les entendre dire maintenant que vous êtes sage!

Guy s'est mis à rire.

—Je vous remercie, Arlette, d'être à ce point certaine de ma sagesse. Je ne mérite pas tant d'honneur. "Des histoires de quand j'étais petit?" Mais je ne m'en rappelle aucune qui vaille la peine d'être exhumée de l'oubli où elle dort. J'imagine que j'étais un garçonnet pareil aux autres.

—Pas pareil, j'en suis certaine, à Corentin et à Yves! Vous deviez, d'abord faire des projets pour quand vous seriez un homme. Papa dit que tous les garçons en font, et il s'impatiente lorsque Yves déclare que ça lui est égal d'être n'importe quoi.

Mais certainement, j'avais de très hautes ambitions. Dans ma prime jeunesse, parce que je portais aux chevaux une tendresse extrême, j'ai rêvé d'être écuyer dans un cirque. Ensuite, vers la région de mes dix-sept ans, je me suis cru un prodige, espèce de grand homme, parce qu'une revue de vingt-cinquième ordre, pour le moins, acceptait quelques-unes de mes élucubrations d'écolier.

(*A suivre*)

—On demande des agents recommendables dans tous les centres français pour le MANITOBA, 50 par cent de commission.

LA

Federal Life Assurance Company

27e RAPPORT ANNUEL

La 27ème assemblée annuelle des actionnaires de la Federal Life Assurance Company of Canada a eu lieu au bureau-chef de la compagnie, à Hamilton, mardi, le 16 février 1909, à 2 heures p.m. M. David Dexter présidait; M. W. H. Davis agissait comme secrétaire. Le rapport annuel suivant a été adopté sur motion du président, M. Dexter, secondé par le vice-président, le lieutenant-colonel Kearns.

Vos directeurs ont l'honneur de présenter en ces termes le rapport de l'état financier de la compagnie pour l'année finissant le 31 décembre 1908, tel rapport et état étant dûment certifiés par les auditeurs:

Recettes

Primes et revenu des annuités	$675 004 85
Intérêt, rentes et profits	151,853 96
	$826,858 81

Déboursés

Payé aux porteurs de polices	$303,743 23
Tous autres paiements	226,110 91
Balance	297,004 65
	$822 858 81

Actif, Dec. 31, 1908

Debentures et fonds	$1,071,735 71
Hypothèques	863,262 51
Prêts sur polices, actions et Parts	626,104 10
Tous autres items à l'actif	753,754 33
	$3,314,856.65

Obligations

Fonds de Réserve	$2 993,487.00
Primes à payer sur preuve de décès	36,673.00
Autres obligations	14,633.00
Surplus au crédit des porteurs de polices	270 070 65
	$3 314,856.65
Actif	$3,314,856 65
Capital garantie	870,000 00
Garantie totale	4,184,856.65
Polices émises assurant pour un montant de	3,377,733.33
Assurances totales en force	20 128,400.61

Après l'adoption du rapport, les directeurs de l'année ont été réélus pour l'année courante. A une assemblée subséquente des directeurs les officiers de l'année précédente et le comité exécutif ont été réélus.

DAVID DEXTER, Président et Directeur-Général.

J. B. Joyal, Gérant Local, Département Français, St-Boniface; J. P. Brisbin, Surintendant Provincial, Brandon; **S. R. Rowland, Caissier Provincial, Winnipeg; L. R. St. Louis, Gerant Provincial, Winnipeg.**

UN PETIT EATON DANS ST-BONIFACE.

D'après les on-dit, il s'ensuivrait qu'après la nouvelle installation de la Maison Blanche dans de nouveaux locaux on pourra sans aller à Winnipeg s'habiller de la tête aux pieds à des prix défiant ceux de la grande ville.